

# Conseil scientifique du CNRS les 24-25 septembre 2015

## Compte rendu des élus du conseil

Rappel de la composition du conseil scientifique  
[www.cnrs.fr/comitenational/contact/annuaire.htm?instance\\_116](http://www.cnrs.fr/comitenational/contact/annuaire.htm?instance_116)

### Résumé

- Evaluation du CNRS par le HCERES fin 2016 : la direction veut impliquer le CS dans le comité international d'évaluation, première discussion sur les modalités
- Info HCERES : Michel Cosnard est nommé président issu d'un organisme (INRIA), qui s'est toujours affiché indépendant de l'Aeres - recommandation votée sur la présence statutaire et obligatoire d'un représentant IT dans tous les comités de visite
- Projet de loi numérique en discussion au parlement : en recul sur l'Information Scientifique et Technique, suite au lobbying des éditeurs (Elsevier en tête) - recommandation votée pour une diffusion libre des résultats issus de la recherche publique
- Campagne emploi 2016 au CNRS : stable, mais à un niveau insuffisant (environ 300 postes)
- Fléchages et coloriages de postes - recommandation votée sur leur usage limité
- Alliances : Avisan semble fonctionner mieux
- Discussions sur le financement de la recherche : baisse du taux de succès à l'ANR, faibles soumissions ERC dans certaines disciplines... comment le CNRS peut-il soutenir les projets de ses équipes (notamment des jeunes recrutés ?). Recommandation et groupe de travail à prévoir

*Jeudi 24 septembre 2015*

### Point 1 Points d'actualité

- **Evaluation du CNRS par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES)** : volonté d'impliquer le CS à 4 niveaux : participation d'un membre étranger du CS dans le comité de visite (100% d'experts étrangers), CS consulté avant et après la rédaction du rapport, participation du président du CS au comité de pilotage de la rédaction (cf. point 9). Recommandation 1 adoptée (cf. point 11).
- **Evaluation – Comité national** : le CNRS a récupéré dans ses missions l'évaluation des laboratoires (Décret n° 2015-1151 du 16 septembre 2015) – le CS en profite pour rappeler que dans les comités de visite, il faut que soient statutairement et obligatoirement inclus un personnel administratif et technique, car les comités doivent inclure toutes les catégories de personnels impliqués dans la recherche - le règlement intérieur du HCERES devrait prévoir cela (l'ex-AERES y était opposée). Recommandation 2 adoptée (cf. point 11)
- **Information Scientifique et Technique (IST)** : le projet de loi numérique, suite au lobbying des éditeurs, est en deçà de la norme internationale (cf. point 10)
- **Thierry Mandon**, le nouveau Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a été invité, plusieurs fois, par le Conseil Scientifique. Mais malheureusement son agenda semblait « trop chargé » pour venir nous rencontrer... Une autre fois peut-être ?
- **Campagne d'emploi 2016** : annoncée à peu près équivalente à celle de 2015, soit un niveau insuffisant et bas (environ 300 postes). Le CS pourrait ouvrir un groupe de travail sur l'usage des financements contractuels attribués à la recherche (PIA, ANR, etc.) : quelle proportion sert à la gestion de la recherche et quelle part sert vraiment à faire la recherche ? – Il sera difficile d'obtenir des données mais nous pourrions faire une enquête qualitative sur quelques laboratoires / domaines, ou même faire un questionnaire...
- **Fléchages et coloriages de postes** : en SHS, plus de la moitié des postes en 2015 étaient coloriés, avec même des fléchages à la fois géographiquement et thématique - ce qui a posé des problèmes de concours avec très peu de « viviers » (un ou deux candidats) – il ne faudrait pas qu'il en soit de même en 2016. Il faudrait avoir les statistiques sur la situation des 4-5 dernières années. Recommandation 3 adoptée (cf. point 11).

## Point 2

### **Approbation de la synthèse des débats de la réunion des 27 et 28 avril 2015 (vote du Conseil)**

Vote - oui tous sauf 1 abstention (point voté le 25/09/15)

### **Approbation de la note du Conseil scientifique du 25 mai 2015 en réaction à la note sur « Islam, citoyenneté et radicalisation » (vote du Conseil)**

Cette note faisait suite à des textes publiés par Alain Fuchs et par l'alliance Athena après les attentats de janvier. Tout en soulignant la qualité des recherches menées en France sur ces différents thèmes, et en offrant des pistes pour favoriser la diffusion de ces recherches dans la société, la note du CS insiste sur la nécessité de ne pas pour autant fléchir des postes en fonction de l'actualité immédiate, et d'éviter toute assimilation entre islam, radicalisation et questions de sécurité.

- CSI INSHS a validé cette note et a ajouté une note à la note sur la note -
- Vote sur la note du groupe de travail du CS : unanimité

## Point 3 Créations/suppressions d'unités de recherche (avis du Conseil)

Les propositions seront présentées dans le cadre de la stratégie de l'Institut, pour ses structures de recherche. Invités : les président(e)s des 10 Conseils scientifique d'institut

Petit rappel pouvant être utile sur les structures organisationnelles de recherche et de service du cnrs

UPR : unité propre de recherche

UMR : unité mixte de recherche

URA : unité de recherche associée

USR : unité de services et de recherche

UMS : unité mixte de service

UPS : unité propre de service

UMI : unité mixte internationale

FRE : formation de recherche en évolution

GDS : groupement de service

GDR : groupement de recherche

FR : fédération de recherche

IFR : institut fédératif de recherche du cnrs

### **Physique**

Présentation : Giancarlo Faini (chargé de mission à l'institut)

Rapporteurs : Bruno Chaudret

Invitée : Pascale Launois

- Pas de présentation de l'institut
- A noter 6 créations, 7 suppressions : réajustements de périmètres (une fusion sur le plateau de Saclay, qui prend du temps avec la construction des bâtiments) - et une fermeture d'UMS (Creta) et personnels IT vont dans les labos avoisinant, procédure d'accompagnement en cours, pas de soucis relevés. 4 GDR créés et 3 supprimés (mais il s'agit en fait en partie des évolutions des anciens GDR).
- En bref tout va bien, pas de problème relevé par les rapporteurs.

Vote sur la liste : unanimité

### **Chimie**

Présentation : Dominique Massiot

Rapporteurs : Alexandre Zimmer

Invité : Jean-Pierre Djukic

- Présentation de l'activité de l'institut : très interdisciplinaire, du coup des postes de divers instituts se retrouvent sur les sections de chimie sans imposer d'aller dans les laboratoires de chimie ; coloriations thématiques, rarement fléchages, même si quand le CNRS a des engagements locaux, il préfère le coloriage (même si infructueux).
- Remarque faite sur les outils d'« excellence » du Programme d'investissements d'avenir (PIA) tels les Instituts de recherche technologique (IRT) et autres Instituts de transition énergétique (ITE) : ça ne se fait pas sans mal – le CNRS joue un rôle de coordination nationale des moyens et de mise en réseau
- ANR : difficile de connaître les résultats (espoir d'amélioration) et quand on les reconstitue, les chiffres ne sont pas bons, et en particulier pour les jeunes chercheurs. Point très problématique relevé : l'ANR devrait en effet jouer le rôle de soutien aux projets des jeunes recrutés CNRS. Côté ERC, le taux de succès semble élevé (avec cependant peu de soumissions, même si des dynamiques de site sont observées par ex. en Alsace)

- Priorité : le maître mot est le soutien aux jeunes chercheurs, avec des entretiens personnalisés avec les CR1 et CR2 entrants (à +3 ans)
- Pas de divergence notable sur les unités sauf une **USR toulousaine (ETaC : *Epigenetic Targeting of Cancer*) avec Pierre Fabre** (laboratoire privé adossé à une fondation d'intérêt public) qui "trouve qu'en 4 ans (il n'y a) pas eu de nouveau médicament sur le marché" et qui est en restructuration en interne, veut fermer à la fin de l'année, le CNRS y est opposé. Est donc proposée, à la place de la reconduction d'USR, une FRE pour accompagner la fermeture : pas de réponse de l'entreprise à ce jour...

Question des membres du CS - Fermeture de l'unité avec Pierre Fabre : quid d'un accompagnement des IT ?

Réponse - C'est l'objectif de la FRE : assurer une activité et des locaux tout de suite et dans deux ans soit ils iront dans une unité existante, soit on créera une nouvelle UMR (comme souhaité localement par certains sites, le CNRS doit en discuter, il n'y est pas défavorable)

Certains industriels attendent des résultats (trop) rapides (« 6 mois après où sont les résultats ?! »), mais le lien entre chimie et médicament n'est pas assez fort.

Q - Au delà de cet exemple, a-t-on d'autres cas problématiques de partenariat avec le privé ?

R – Oui, beaucoup avec les industries pharmaceutiques sur les questions de partage des recherches, tendance à se désengager des phases aval. Problèmes aussi concernant l'ANR, avec des appels plus axés « santé » que sur la chimie et la recherche fondamentale.

Q - Soutenir les jeunes chercheurs, ne passe pas que par des appels d'offre externes, le CNRS devrait avoir les moyens d'aider à développer les projets qu'il recrute...

R - Le signal envoyé par l'ANR avec des taux de succès très bas aux jeunes chercheurs est très mauvais.

Vote sur la liste : unanimité, sous réserve de l'avis de la section pour la création qui n'a pas d'avis

## Sciences humaines et sociales

*Présentation* : Patrice Bourdelais

*Rapporteurs* : Claire Lemercier, Sophie Pochic, Catherine Delcroix

*Invitée* : Cécile Michel

- Présentation de l'activité de l'institut : concentré à 70% sur Paris et ensuite 5-6 villes – disciplines très universitaires, le CNRS est complémentaire, voir subsidiaire, et priorités de recrutements sur des thématiques où les universités ne recrutent pas

- Des fusions (à Bordeaux, à Lyon, à Toulouse), des créations, des évolutions. Des fermetures sont liées à des équipes qui s'amenuisent, où il n'y a presque plus de personnels CNRS.

- Le cas de la **Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM) à Lyon** (actuellement USR) pose problème : selon le directeur de l'INSHS, il y aurait des tensions entre les UMR qu'elle héberge sur l'accès aux ressources, que le passage au statut de Fédération de Recherche (FR) pourrait calmer, la cotutelle Lyon 2 est d'accord. C'est une Maison des Sciences de l'Homme (MSH), il y en a une autre à Lyon, et elle ne remplit pas tout à fait le rôle des MSH (pluridisciplinaire, généraliste et non thématisée). Le passage d'USR à Fédération ne lui enlèverait pas le label MSH, décision qui relève du réseau des MSH.

Avis divergent avec le CSI de l'INSHS : les sections sont contre le passage en Fédération car projet très bien évalué et cela signifierait à terme la perte du statut de MSH, avec des risques sur les ressources (revues et bibliothèque spécialisées). Les trois sections consultées, le CSI et l'AERES sont unanimes pour demander le maintien du statut d'USR, même si cela va à l'encontre du souhait de Lyon 2 (politique de site).

Q - Aucune trace écrite dans les rapports de tensions entre les UMR, est-il urgent de modifier le statut de cette structure ?

Réponse - Urgent car USR doit être renouvelée au 1er janvier 2016.

Q - Au moment où on parle d'améliorer la visibilité des recherches en France sur les pays arabes et musulmans, n'est-ce pas contradictoire de diminuer la visibilité de la MOM ?

R - Ce n'est pas vraiment un désengagement de la MOM que l'on soutient fortement. C'est juste une question de gérer les synergies différemment. L'INSHS soutient fortement cette structure, dont elle aurait déjà désigné la future directrice, actuelle DSA à l'INSHS.

Du coup un vote en deux temps.

Vote sur la liste, sans MOM : unanimité moins une abstention

Vote sur le passage d'USR en FR de la MOM : 7 contre, 0 pour, le restant s'abstenant

Q - Quelles retombées suite aux articles sur la religion du dernier journal du CNRS, de grande qualité ?

R - Il y a eu une bonne diffusion auprès des parlementaires, et par ailleurs un GIS (Groupement d'intérêt scientifique) sur le thème est envisagé.

### **Sciences de l'information et de leurs interactions**

*Présentation* : Michel Bidoit

*Rapporteur* : Valérie Berthé, Dimitri Peaucelle

*Invité* : Christian Barillot

- Présentation de l'activité de l'institut : des fondements mathématiques de l'information, l'info, traitements... Très universitaire... Le plus souvent en local on a une grande unité par site... Grands GDR structurants...
- Evolution des unités : une nouvelle fusion, qui était prévue avec une FR, une fermeture comme prévu par le passage en FRE l'an dernier. Une UMI ferme car le projet est fini, avis favorables sur le bilan, mais pas de projet de renouvellement, on ferme sans problème. Une USR est créée à Pasteur sans avis des sections, mais on est pressé, c'est important de le faire pour que cela ne soit pas une opération bio-informatique fermée aux labos Pasteur, mais pour tous en Ile-de-France.

Vote sur la liste : unanimité, sous réserve de l'avis de la section pour la création qui n'a pas d'avis

- Une remarque encore : évolution des sections 6 et 7 c'est uniquement de la présentation des mots clés et leur structuration - c'est bien accepté par les sections et le CSI.

### **Sciences mathématiques et de leurs interactions**

*Présentation* : Christoph Sorger

*Rapporteurs* : Peggy Cenac-Guesdon, Maria Esteban

*Invité* : Fabrice Planchon

- Présentation de l'activité de l'institut : très universitaire là encore, les CR passant PR, mais pour les IT, le CNRS apporte 50%. A noter un grand nombre de délégations (1/5<sup>e</sup> de celles du CNRS) et l'importance du nombre de CR recrutés ensuite à l'université, plus généralement beaucoup de mobilités (thématique et géographique : recrutement et changement de corps depuis 2000). On retrouve à peu près une grande UMR par région - actions transverses avec des UMS, GDS, et aussi des bibliothèques avec des articles (parfois très) anciens importants.
- Création d'une UMS et un GDS (pas besoin de voter car structures de Services et non de Recherche)

### **Sciences biologiques**

*Présentation* : Catherine Jessus

*Rapporteurs* : François Tronche, François-André Wollman

*Invitée* : Christelle Baunez

- Présentation de l'activité de l'institut : fortes évolutions, ce sont LES sciences du vivant, dont la biologie avec de fortes interactions INRA et Inserm (aussi CEA, Institut Pasteur, ...). L'objectif est de revenir aux missions de l'institut en laissant le choix des thématiques aux chercheurs, avec le rôle de leur donner le meilleur environnement possible.  
Réseau de plateformes – interdisciplinaire - ...  
Questionnement sur quelle recherche on soutient, sachant les restrictions fortes en budget et postes. Gros problème sur les IT, pour les fonctions support et les plateformes - du coup on se pose beaucoup de questions quand aux créations et renouvellement des unités - c'est avec un suivi très amont et qui n'est pas du pilotage mais des discussions. Trois critères : (i)

créativité originalité de la recherche (ii) pertinence des thématiques vis à vis de la politique scientifique, si c'est très aval (clinique etc.) on a tendance à se retirer, pas les moyens d'être partout "juste pas possible" - certains champs n'ont que nous pour survivre on doit pas les laisser tomber « les sans guichets » (iii) prise en compte de la masse critique que l'on a. S'il n'y a plus de chercheurs CNRS à quoi cela sert il de rester ?

Q - Politique et ERC ?

R - Politique du CNRS porte sur là où il n'y a pas d'appels d'offres. Avec l'ANR par exemple les défis sociétaux font que certains domaines ne peuvent pas passer. Trop orienté santé, donc par exemple on peut être excellent mais trop drosophile, trop théorique... La note pour l'enjeu sociétal c'est 5 sur 20 (couperet). La seule offre restante est l'ERC où l'institut connaît un bon taux de succès, grâce à une bonne préparation des dossiers et des pré-répétitions (vrais panels). Evidemment l'ERC ne peut pas suffire pour sauver ces domaines amont - ça pose aussi des questions de management de labos, où il faut des aides internes aux équipes qui font de l'excellente recherche mais sur le moment ne trouvent pas de financements.

Q - Que peut-on faire pour sortir de cette situation où les enjeux sociétaux dominent ?

R - Le CNRS siège dans le Comité de Pilotage Scientifique de Défi (CPSD) et au CA de l'ANR pour porter des positions, on parle au ministère également. On dit ce qu'on pense... On fait des enquêtes sur les résultats de l'ANR, la communauté scientifique n'est pas satisfaite. 400M€ à l'ANR, dont seuls 200M€ vont à l'appel générique, le restant parfois mystérieux ! Là dessus s'ajoute l'organisation en défis, plus la problématique de l'évaluation des projets, les milliers de lettres d'intention et ce n'est plus une sélection scientifique mais un tri automatisé... L'ANR avait trouvé une certaine légitimité et est en train de la perdre, pas seulement sur des questions de budget, car ce ne sont pas les meilleurs dossiers qui sont retenus.

Q - Rapport sur la programmation de la recherche en santé et impact sur le CNRS ?

R - Dans Aviesan, le CNRS n'est pas impacté par cela - le ministère a une méthodologie pour suivre le financement de la recherche en santé, les deux ministères santé-ESR ont fait une proposition pour que ces financements soient gérés par l'ANR. L'idée est que l'argent soit placé à l'ANR, comme l'armée le fait déjà (DGA), c'est l'ANR qui reverse ensuite l'argent mais le programme (appel, sélection, etc.) est piloté par le ministère. Il est important qu'il n'y ait pas de confusion avec les défis purement Recherche de l'ANR afin d'éviter que cette nouvelle enveloppe ne soit utilisée pour justifier une diminution des crédits déjà gérés par l'ANR. Cela permettrait au ministère d'être plus transparent. Mais une crainte apparaît : l'ANR n'a pas les moyens de gérer autant de charge de travail (administration, logistique).

- Les suppressions sont (presque toutes) liées à des re-paramétrages, des changements de statuts etc. Pas de divergences à signaler.

Vote sur la liste : unanimité

## **Ecologie et environnement**

*Présentation* : Stéphanie Thiébaud

*Rapporteur* : Philippe Davy

*Invité* : José Miguel Sanchez-Perez

- Présentation de l'activité de l'institut : très nouveau, très interdisciplinaires (dont 1/3 SHS)
- Evolutions 2015 - 1<sup>er</sup> pousser des thématiques novatrices – 2<sup>e</sup> poursuivre les réorganisations - chaque projet doit être innovant (ex. autour institut Dupuy de Lôme, ex. durabilité des éoliennes)
- Une USR devient UMR - Moulis - une station d'écologie végétale loin de tout mais avec un fort rayonnement international - l'université embarquée pour renforcer l'enseignement là-bas - grosse publicité pour les recherches et la dynamique de Moulis.

Vote sur la liste : unanimité, sous réserve de l'avis de la section pour la création qui n'a pas d'avis

## **Sciences de l'univers**

*Présentation* : Pascale Delecluse

*Rapporteurs* : Sylviane Chaintreuil, Philippe Davy

*Invité* : Franck Poitrasson

- Présentation de l'activité de l'institut : opérateur de recherche et agence de moyen avec des projets à longue durée - programmation du coup forte - internationale et beaucoup de spatial (CNES) - développements technologiques pour les recherches qui ont des retombées industrielles - le CNRS veut renforcer la mobilité des chercheurs pour plus de coopération internationale - que ce soit reconnu par les sections –que les jeunes aillent s'investir dans H2020 et JPI (programmation conjointe internationale) - prospectives des 4 domaines de liaison et les commissions spécialisées inter-organisme... donnent des recommandations sur les actions incitatives à mettre en place - la direction va de plus en plus vers des thématiques d'interface - actions incitatives qui ont un effet de levier sur les autres sources de financement, pour pousser les jeunes, c'est compétitif (excellence) - coordination nationale des équipements, amélioration de la politique d'observation et portée à l'international.
- La direction souhaite garder les bons labos. A noter à Grenoble un travail de fusion des labos en géosciences externes (pour 2016). Rien de spécial à signaler : 3 renouvellement d'UMS. Une intégration d'UMS et une de l'OMP, la suppression d'un GDR et la création de 2 FR (stations marines, CNRS/UPMC).  
Q - Fédération ou UMS? UMS c'est plus une structure pour gérer du personnel, ça serait plus adapté non?  
R - Sur place on trouve en fait une UMS et plusieurs UMR. La fédération regroupe le tout. En plus, on essaye d'avoir un niveau de discussion globale sur toutes les stations marines de UPMC et pas au cas par cas.

Vote sur la liste : unanimité, sous réserve de l'avis de la section pour la création qui n'a pas d'avis

## **Sciences de l'ingénierie et des systèmes**

*Présentation* : Michel de Labachellerie (délégué scientifique recherche partenariale, innovation)

*Rapporteur* : Marie-Christine Record

*Invitée* : Danièle Escudé

- Présentation de l'activité de l'institut : un des instituts qui s'intéresse au fonctionnement des systèmes non pas naturels mais ceux conçus par l'homme. Le premier sujet mis en avant : signal automatique robotique ! Petit institut en effectif - fortement EC et surtout écoles d'ingénieurs - beaucoup de partenaires industriels naturellement - surtout en régions - coordination réseaux (renatech, robotex...) - Priorités : IT, soutien récurrent ; renatech, énergie ; interdisciplinaire émergence ; relations entreprises ; international (avec politique de site et industriels).
- Le Laboratoire de Mécanique de Lille (LML) passe en FRE (problèmes de personne) - 3 créations (USR, UMR, FR) non retenues pour diverses raisons (dossier pas prêt, pas abouti, pas en adéquation avec les autres projets du CNRS localement) ; 1 GDR renouvelé, 2 créés, 4 supprimés (mais pas dans le tableau) avec des divergences non discutées en CSI - mais on n'a pas à se prononcer formellement là-dessus. Création FRE en Bretagne - une à Lyon (mais pas dans le tableau) et une UMI (mais pas dans le tableau).

Du coup vote reporté au lendemain avec des documents contenant toutes les informations

Vote sur la liste : unanimité, moins une abstention, sous réserve de l'avis de la section pour la création qui n'a pas d'avis

## **Physique nucléaire et physique des particules**

*Présentation* : Jacques Martino

*Rapporteur* : Pierre Binetruy

*Invité* : Bertram Blank

- Présentation de l'activité de l'institut - grands équipements et programmes de très longue durée. Tous les thèmes scientifiques ont été brièvement balayés : Physique des particules (LHC on est dans 3 grosses expériences, en cours d'amélioration) ; Physique nucléaire (accélérateur Ganil) ; Noyaux loin de la stabilité ; Noyaux riches en

neutrons ; Nouveaux objets en physique nucléaire ; *Taskforce* (effort d'une décennie) mise en place pour unifier les différents modèles adhoc ; Physique hadronique ; Etat de la matière des microsecondes d'après bigbang ; Physique des neutrinos ; Cosmologie ; Astro-particules ; Calcul : stockage, manipulation, et traitement des grandes masses de données (mais on manque de jeunes pour programmer des GPU, des questions d'algorithmique, INS2I...); Instrumentation & détecteurs ; Aussi de la Recherche aux interfaces avec nucléaire-santé (sans faire ce que fait le CEA), imagerie pour thérapies anti-cancer avec irradiations externe (à partir d'accélérateurs, ex. hadron thérapie avec ARCADE à Caen) et interne (injection de particules radioactives « anticorps à tête chercheuse » de quelques heures de durée de vie, propriétés chimiques) ; Nucléaire énergie : sujets « peu orthodoxes » comme le recours du thorium en place de l'uranium, sels fondus en place des barreaux usuels ; scénario de passage d'une filière nucléaire à une autre ; transmutation des déchets ; Interdisciplinarité : radioactivité des volcans en complément de la gravimétrie ; archéologie aussi.

- Pas de modification des unités, pas de vote

**Point 4 Discussion avec la Direction du CNRS Intervenants : Philippe Baptiste, Christophe Coudroy**

*Echanges les membres du CS avec la Direction (directeur général délégué à la science et directeur général délégué aux ressources)*

- **Budget** : la direction optimiste pour 2016 sur la campagne de recrutement et les dotations avec une gestion en ETPT qui porte ses fruits. En contraste le budget de l'État annoncé bien morose - détail attendu en novembre.
- **Interdisciplinarité** : la direction annonce un bilan des diverses actions MI (Mission Interdisciplinarité) peut-être au printemps.
- **Financement par projets** : la direction rappelle la baisse du budget de l'ANR et les très faibles taux de succès parfois inférieurs aux ERC. Une part significative de ce budget est utilisée pour des actions internationales (ERA-NET, JPI) c'est d'autant moins d'argent sur les autres appels. Interrogée sur la légitimité de se plaindre de cette baisse, la direction reconnaît la stabilité du budget des organismes du fait de la baisse de celui de l'ANR. Mais les budgets sur appel à projet (AAP) sont très faibles en France (les dotations de base aussi) et sont rappelées deux spécificités françaises : les salaires payés hors AAP, et l'existence de nombreux AAP de projets locaux non décomptés officiellement par le ministère.
- **ERC** : la direction a fait un bilan qu'elle aimerait présenter au CS, par instituts. La direction veut un plan d'action pour aider à soumettre, encourager directement certains collègues à l'INSB ou à l'INSHS en particulier. Il est mentionné qu'il ne s'agit pas de pré-rédiger des projets mais de faire du coaching. Discussion sur les modalités de l'ERC : s'agissant en particulier du faible taux de dépôt en SHS, outre un frein psychologique, il est souligné que des modèles différents de division du travail scientifique en France peuvent l'expliquer.
- **Politique de site** : la direction du CNRS est très engagée dans la construction de grands sites de recherche : certains sites fonctionnent bien avec de bonnes dynamiques conjointes et ailleurs il sera en retrait en cas d'absence de concertation de projets scientifiques. Pour la direction, il faut éviter que le CNRS tienne le rôle de mener la politique de site.
- **Calcul et stockage de données** : une mission de coordination est donnée à Denis Veynante, pour concentrer les ressources en un certain nombre de centres nationaux, mais aussi régionaux. La direction annonce des financements et des postes à cet effet. Les échanges avec le CS concernent la mise en place de ces centres (la direction évoque une labélisation de centres existants avec l'étude au cas par cas avec les DSR) et des partenaires (universités mentionnées davantage que l'INRIA, moins consommateur de stockage de données par exemple). En réponse à la question du *cloud*, il est précisé que l'on parle de stockage de données de la science.

**Point 5 Projet de modification du périmètre des sections du Comité national pour le mandat 2016-2021 (vote du Conseil)**

*Intervenant : Philippe Baptiste Invités : les directrices et directeurs d'institut*

CJ - Ca a été travaillé avec les sections tout l'été

Section 22 - un mot est parti : "reproduction". Car c'est un mot clé de la 24 (physiologie etc) qui par définition contient la reproduction. Mais reste dans la 22 la biologie cellulaire de la reproduction.

Section 26, ont mis des virgules et retiré le "et"

Section 28, modifications pour qu'il n'y ait pas de redondances avec l'ingénierie INSIS (section 9), focalisation sur l'ingénierie pour la santé, ne change rien à la communauté

Section 9 modifié idem pour préciser les grands champs

Section 16, simplification

Section 7 : le mot "traitement" est parti car ne servait à rien de particulier

Vote - unanimité pour

CID viendront plus tard - vous pouvez aussi en proposer

Modifications des mots clé en SHS : actualisation car cela n'avait pas beaucoup changé depuis longtemps - travail de fond avec les sections - pour accueillir un maximum de candidats au delà des disciplines du cœur.

### **Point 6 Mission pour l'interdisciplinarité**

*Quelques présentations de projets :*

**Nouveaux modèles pour la Biologie Intervenant :** Stéphane Blanc

Appel PEPS Exomod - réponses principalement INEE et INSB très diverses, pleins d'animaux et plantes différentes et différentes focalisations, l'interdisciplinarité présentée était surtout INEE ou INSB et INC ou INP

Q - C'est un premier soutien, vous avez regardé ce que cela donne ensuite ?

R – Oui, le CNRS essaye de suivre, mais les bases de données ANR ne sont pas publiques... On sait que certains deviennent des projets ANR ou des projets européens.

Q – Avez-vous des problèmes techniques du genre crédits donnés en mars à dépenser avant septembre ?

R - On essaye d'arbitrer dès janvier mais les dotations se font en général en février.

**Energie (actions NEEDS et ENRS) Intervenants :** Sylvain David et Alain Dollet

*ENRS (CNRS seul) - sur la transition énergétique - ressources, société, environnement*

Finalement peu interdisciplinaire, mais ceux qui l'étaient ont donné des choses très intéressantes.

Vu la taille des consortiums, les montants sont faibles mais permettent de commencer et d'aller chercher d'autres financements fort du label CNRS. Exemple de l'appel OSmopower dans le domaine des matériaux pour l'énergie (photovoltaïque sili) où l'énergie osmotique (gradient de salinité) pourrait redevenir une alternative intéressante (nanotubes de BN, start-up suite à ERC). Autre exemple d'AAP : émergence CO<sub>2</sub>, approche diagonale (beaucoup de molécules produisibles à partir du CO<sub>2</sub>). Autres projets : FORêVER, ReMinEr, GazHouille.

Question – Vous attendiez-vous aux non retours de certaines disciplines ?

Réponse - On s'y attendait mais de toute façon on sélectionne avant tout sur la qualité scientifique, mais oui il y a aussi des sujets qui n'ont pas été couverts et on pense du coup à lancer des appels spécifiques.

*NEEDS (CNRS et partenaires) - nucléaire, énergie, environnement, déchets, société*

2 exemples : concernant les réacteurs à neutrons rapides (4G) : effet de l'irradiation, concernant les déchets : nouvelles méthodes de décontamination, confinement (verre, céramiques) et développement de surconteneurs non métalliques. Thèmes mentionnés : Stockage en milieu poreux (-500m), Impact environnemental des matières radioactives, Ressources : géologie et chimie de l'U et du Th, ASTRID comme réacteur innovant, Nucléaire, risque et société.

Question - Vous jouez à l'ANR en petit c'est ça ? C'est très ciblé, voire disciplinaire...

Réponse - 1/3 des projets NEEDS sont interdisciplinaires pour de vrai - certes *Energie* est thématique, mais faut voir qu'on cherche à pousser de l'émergence, après une fois qu'il y a des résultats ils peuvent aller à l'ANR, le CNRS cherche à financer des équipes qui ont des approches différentes...

Question - Qu'est ce qui empêche une véritable interdisciplinarité ?

Réponse - C'est quand même mieux que ce qu'il y avait avant, tout doucement il y a de nouvelles disciplines qui regardent ces sujets de l'énergie (pas les traditionnels que sont INP, INC, INSIS), on y amène doucement les sciences humaines ou biologiques ...

Réponse - La direction a identifié des raisons aussi pourquoi c'est difficile parfois pour attirer les SHS et on travaille dessus.

Question - NEEDS existe depuis près de 20 ans, est-ce qu'il y a eu des évolutions avec la MI? C'est toujours un club de labos qui répondent?

Réponse - Effectivement c'est un réseau de labos qui répond, mais il y'a aussi eu des nouveautés et un recentrage sur des choses qui étaient plus stratégiques pour nous. 1/3 d'air frais je dirais.

Question - Est-ce qu'on est toujours sur des thématiques très nationales où bien est-ce que cela s'ouvre un peu sur des questions relatives à d'autres lieux géographiques ?

Réponse - Malheureusement pas trop.

**DEFI SENS et AUTON** *Intervenant* : Pascal Sommer

Handicap et autonomie - les 5 sens

Question – Projets très interdisciplinaires et innovants, est-ce que cela pose des problèmes pour le passage à la publication ?

Réponse – Niveau de publication pour l'instant faible, le CNRS travaille avec des critères d'évaluation différents que les seules publications, comme l'utilité sociale, savoir ce que ça apporte pour l'humain.

Question – Comment ont été définis les appels de ces programmes ?

Réponse – Le premier travail des équipes du défi a été de savoir ce qui existait déjà, d'analyser de l'existant - on a commencé par rassembler les gens et c'est suite aux échanges qu'on lance des appels, et du coup c'est très interdisciplinaire.

Remarque - Très belle approche organisationnelle.

Question : Y a-t-il des projets sur l'autonomie dans l'enfance, en classe par exemple

Réponse : non mais pourquoi pas ?

Vendredi 25 septembre 2015

**Point 7 Eméritat des directeurs de recherche (campagne 2016) (proposition du Conseil)**

*Présentation* : Bruno Chaudret

*Intervenants* : les membres du Conseil en **composition restreinte aux directeurs de recherche et corps assimilés**

*Invités* : les directrices et directeurs d'institut

**Point 8 Information sur la COP21** *Intervenant* : Brigitte Perucca

- Task force avec INEE, INSU, communication, MI.
- Charte sur ce que fait le CNRS et pourquoi est disponible ici [www.cnrs.fr/fr/COP21](http://www.cnrs.fr/fr/COP21)
- Forum "Que reste-t-il à découvrir?" 13-14 Novembre 2015 à la Sorbonne – ici [leforum.cnrs.fr](http://leforum.cnrs.fr)
- Sortie du film "la glace et le ciel" dont CNRS est (modeste mais) co-producteur, vont s'en servir (« dans le bon sens du terme ») pour communiquer
- Médaille d'or à Eric Karsenti, biologiste, à l'initiative de l'opération Tara Océan, dont l'objectif était de cartographier la biodiversité des océans (pareil vont s'en servir dans le bon sens...)
- Présence au Bourget lors de la COP21, participation aux tables rondes
- Présence au Grand Palais avec un stand "la recherche se mobilise pour le climat" - pour répondre aux questions du public

Plus de 2000 chercheurs CNRS sont impliqués – des événements partout en France

Question - La plaquette est plus orientée sur le diagnostic, moins sur ce que l'on doit faire en recherche fondamentale, et dans cette deuxième partie beaucoup plus de sciences sont impliquées.

Question - Critique sur le fait que le titre "Comment devient-on climato-sceptique ?" est provocateur, surtout que le sous-titre parle de "thèse officielle", ce qui donne à croire qu'elle est fautive.

Réponse - On ne pouvait pas passer à côté du débat. Mais vous avez raison sur "thèse officielle".

Question - Penser à mettre ensuite une présentation des choses qu'il faut urgemment faire, que ce soit lisible pour les décideurs.

Réponse - Oui il faut prévoir l'après. Ne pas donner l'impression que c'est juste une opération marketing.

Question - Présentation globale de la plaquette est très "sciences molles", alors que derrière il y'a beaucoup de sciences dures : modélisation etc.

Réponse - Ce n'est pas voulu, mais dont acte.

Remarque - Ce sera bien de faire le point une fois que ce sera passé pour discuter de comment on continue et comment on associe mieux le CS.

**Remarque - Ne peuvent plus appeler le Forum "Les Fondamentales", quelqu'un l'a déposé et ne veux pas le rendre (trop cher!), est renommé le Forum « Que reste-t-il à découvrir ? »**

<p><b>Point 9 Préparation de l'évaluation scientifique du CNRS</b> Intervenant : Michel Robert En présence de Philippe Baptiste</p>
---

Préambule de PhB : rappelle qu'il y a déjà eu une évaluation du CNRS par l'AERES en 2013 mais le comité d'experts étrangers avait eu du mal à saisir vraiment ce qu'est le CNRS, surtout évaluation des procédures de gestion (ce qui relève plutôt de la cour des comptes et de l'IGFANR) et peu sur la stratégie scientifique et les résultats. Bref c'était peu exploitable et contenait pas mal d'approximations. La direction veut donc préparer une évaluation de la science du CNRS, de sa stratégie et de la valeur ajoutée de ses diverses composantes (une évaluation « au service de l'organisme »).

Techniquement la direction veut créer un petit comité "externe" de haut niveau (100% étrangers). Prendre du recul pour regarder sur une échelle de temps assez large, pour regarder la valeur ajoutée de l'EPST.

Présentation de MR : Evaluation comporte plusieurs composantes : objectif/subjectif ; calcul/émotion ; externe/interne. Variété des approches existantes : rapport d'activité, rapport d'autoévaluation, rapport d'un comité de visite, rapport d'une agence. Variété des niveaux : nationale/internationale/territoriale, organisation administrative/scientifique, disciplines/structures/individus.

Précise ce qui ne sera pas évalué : les procédures internes, administratives (ça c'est pour la Cour des comptes), ni les chercheurs (il y a le CoNRS, il y aura juste une synthèse du CN) ni les labos (il y a HCERES et CoNRS).

Seront donc évalués : politique scientifique, le national/international/territorial, les instituts, articulation avec des grands défis (peut-être).

Choix de la forme déjà réalisé : un *visiting committee* (« VC CNRS ») purement international (vingtaine maximum) mais avec une bonne connaissance du système français – et qui travailleront sur la base d'un rapport unique d'auto-évaluation du CNRS qui va être rédigé, avec des annexes (données disponibles) - peut-être associés à des colloques sur certains domaines (ex. domaine du vivant).

Le calendrier : mise en route à partir d'octobre 2015, rapports en mars 2016 puis réunion du VC la semaine du 27 juin -1er Juillet 2016 (à Michel-Ange) ; rapport du VC à rendre pour sept 2016.

L'échelle de temps de l'évaluation : -10 ans / + 10 ans

Le président du comité de visite pressenti : Rémi Quirion (Québec)

Organisation proposée pour le VC\_CNRS : référentiel avec la finalisation d'une lettre de mission (avec le CS, mais aussi le ministère, HCERES) - Le HCERES accrédiitera la démarche.

Rôle du CS : participer à la cellule de coordination ; participer à la rédaction de la lettre de mission au comité de visite ; commenter/amender le rapport (« -10/+10 ») ; avoir un membre étranger du CS dans le comité de visite. Les CSI seront mobilisés concernant les contributions des instituts

Remarque - Bravo pour l'exposé très clair et de proposer ainsi au CS de participer.

Question - C'est en général facile d'évaluer la qualité scientifique, pour la valorisation c'est plus compliqué. Aux Pays-Bas on a mis plus d'un an à décider ce qu'on va évaluer et comment. Proposition de transmettre des *templates* d'autoévaluation utilisés aux Pays-Bas.

Réponse PhB - Oui on a vu cette difficulté. Surtout que tous les 6 mois on a une structure qui se crée sur le sujet de la valorisation. Le risque est toujours de s'éloigner rapidement des questions scientifiques pour ne parler que des structures administratives.

Question - Ce qu'il faudrait évaluer aussi c'est la distribution des financements vis-à-vis de la stratégie du CNRS.

Réponse MR - On va regarder aussi comment organiser les choses pour ne pas être trop ambitieux, faire des sous-comités sur des sous-questions ... on y travaille

Question - Nature de l'évaluation, c'est sûr qu'on aimerait être évalué uniquement sur la science mais il ne faut pas oublier dans l'évaluation les relations avec l'environnement du CNRS (les universités, les autres EPST, voire l'étranger)

Réponse PhB - Non on ne cherche pas à faire une évaluation purement scientifique, bien entendu on ne va pas rester dans une bulle scientifique mais on veut éviter que ça se focalise trop sur l'organisation administrative

Question - Comment choisir les membres du comité de visite ? Pourquoi seulement des étrangers ? Pourquoi pas des industriels (français) par exemple ?

Réponse MR - On veut des personnalités scientifiques de haut niveau dans un contexte de recherche mondialisé - on peut aussi créer les sous comités qui complètent le comité sur des sujets précis.

Question - Les comités où il n'y a que des étrangers sont souvent manipulables, car ils ont souvent des relations avec le CNRS antérieurement... quelques français indépendants ?

Réponse PhB - On cherche à avoir des grands scientifiques très reconnus- la composition sera discutée avec le président du comité - c'est sûr qu'on va vite tomber sur des gens qui un jour où l'autre ont travaillé avec le CNRS - mais on veut éviter de passer du temps dans l'évaluation à expliquer les bases de l'organisation du CNRS et du système français

Question - Pourquoi une fenêtre de +/- 10 ans - d'autant que le paysage a beaucoup évolué... cela va impliquer pas mal de chiffres et qui du coup peuvent masquer une évaluation plus qualitative ?

Réponse MR - La fenêtre devenue la norme est maintenant +/- 5 ans, mais là nous on veut regarder aussi des évolutions un peu plus longues, il y a des disciplines qui ont besoin de cela - et puis sur les projections vers le futur, on a besoin de cela pour se positionner sur des grands défis.

Réponse PhB - On essaiera de ne pas se noyer dans des déluges de données.

Question - Quelle implication des CSI précisément ?

Réponse MR - Les CSI interagiront avec les instituts (associés aux) et ça dépendra de chacun. L'INEE a commencé à faire travailler conjointement Direction Scientifique et CSI.

Remarque - Ce serait bien d'harmoniser les pratiques vers le haut, car tous les DS d'instituts ne penseront pas nécessairement à consulter leur CSI...

Question - Système de cascade avec des évaluations par sous-comités de chaque institut, puis évaluation globale - pourquoi pas ?

Réponse MR - Ce n'est pas tout à fait cela à quoi on a pensé, même si les maths ont commencé à s'organiser un mini comité de visite indépendamment. L'autre problème c'est que le calendrier est très court – il faudra un compromis entre taille du comité de visite et efficacité du travail. On peut surtout imaginer que par la suite on étale dans le temps des évaluations plus ciblées.

Réponse PhB – Il ne faut pas en faisant un comité immense consacrer trop de temps et d'énergie à tout cela. Rester suffisamment efficace et « macro » pour faire une évaluation de la globalité du CNRS. Le risque est d'aller dans trop de détails.

Question – Le terme de valorisation - souvent on pense là à une valeur d'échange (argent) mais faut surtout parler de la diffusion autre qu'économique, parler peut-être de valorisations au pluriel ?

Réponse - OK très bonne idée.

Question – Le CNRS sera comparé à des organisations comparables ou encore avec des pays comparables sans de tels organismes ?

Réponse PhB - Non on ne s'intéresse pas à cela, c'est une question qui se pose éventuellement à l'Etat mais pas à la direction du CNRS en tant que telle.

Question – Le comité de visite sera en anglais ?

Réponse MR - Oui à priori vu le spectre de membres que l'on vise.

Remarque - C'est difficile de séparer l'évolution du CNRS et de son environnement - ne serait-ce que pour savoir si le CNRS a les outils pour mener sa politique

Remarque - On voit que les instituts ont des cultures différentes (et leurs sciences), faut que ça apparaisse clairement.

Remarque - La présence de quelques français est essentielle, ne serait-ce que pour comprendre les acronymes - au Portugal par exemple ils ajoutent un secrétaire national pour aider à la compréhension. Le 100% étrangers est compliqué.

Remarque - Il sera très important de faire apparaître si le CNRS apporte une valeur ajoutée ou pas, on peut pas éviter cette question alors même que les politiques se la posent.

Remarque - On ne peut pas ne pas prendre l'ANR au moins en partie en compte - par exemple comme les jeunes chercheurs ne peuvent chercher de l'argent qu'à l'ANR vu les niveaux bas des fonds

Réponse PhB - On ne peut pas non plus transformer l'évaluation du CNRS en celle du paysage de la recherche en France – il y a deux "risques" : rester trop technique, trop détaillé dans la science ; ou ; rester trop général et couvrir tout le champs de la Recherche française.

Réponse MR - On ne doit pas être dépassé par l'évaluation. Il faut réussir à faire des synthèses pertinentes, courtes, mais qui font passer les bons messages - on veut mettre en avant la cohérence de l'entité CNRS. (« *synthèse et pas somme de rapports* »)

Question – La part des ITA, leur répartition, etc. est-ce que cela peut aussi être abordé ?

Réponse PhB - L'IGEANR a passé des mois à analyser cela, c'est très complexe, à comparer aux autres EPST, montrer que nous nous sommes dans des taux relativement bas... Si on lance le comité de visite sur ce sujet, j'ai peur qu'on les perde.

Réponse MR - On ne cherche pas à se faire chanter des louanges, mais surtout aller avoir des remarques et orientations pertinentes pour l'avenir.

Question - Sur l'emploi, le choix des politiques sur les DR externes, les promotions etc. ?

Réponse PhB – Je dirai plutôt non, car sinon on va parler des décrets qui régissent tout cela et au final on pourra pas faire grand chose ...

Remarque - Ne pas oublier la force de la modalité de recrutement, CR fonctionnaires - faudra quand même rentrer un peu dans des questions de statut etc.

Remarque - Ce serait pas mal si le comité pointait le problème de financements des projets des jeunes chercheurs recrutés au CNRS.

#### **Point 10 Restitution du groupe de travail sur l'Information Scientifique et Technique**

*Rapporteur* : François Bonnarel *Invité* : Renaud Fabre

Présents également membres du cabinet Alain Bensoussan

Préambule de RF : Nous sommes à un tournant, il y avait un décalage entre législation française et celles des autres pays « majeurs » tels que USA, UK, Allemagne, Canada... Une première version de la loi sur le numérique nous convenait à peu près, en tout cas c'était bien mieux. Mais le texte gouvernemental a changé et c'est ce nouveau texte qui est soumis à la consultation numérique et sera sans doute soumis au **Parlement début 2016**. Les articles sont non seulement en recul par rapport à la première version mais aussi par rapport à l'existant ! Le groupe de travail du CS a beaucoup travaillé, avec le cabinet Bensoussan également. Le CNRS va mener des actions dont le "livre blanc" pour s'adresser au Parlement.

FB restitue la contribution du groupe de travail - Point de vue des scientifiques - travailler à l'accès ouvert aux données de la recherche et au traitement de ces données - aller jusqu'à un véritable **droit de la science**.

AB rappelle la problématique : écrire « le droit de la science » ce qui n'a jamais été fait, important car avec l'arrivée des moyens informatiques et des bases de données, une privatisation des données est devenue possible (consultation, utilisation, commentaires) - **pour qu'un droit devienne international il n'y a pas besoin d'une convention internationale - il suffit que les valeurs universelles soient partagées pour être internationalement reconnues et que cela se répande** - le vecteur peut-être le projet de loi sur le numérique, à condition qu'on arrive à influencer les parlementaires, le CNRS le peut – il ne s'agit pas de retirer tout droit aux éditeurs, mais de les limiter au raisonnable.

Question - Problème avec les données, certains chercheurs veulent pouvoir continuer à vendre leurs données, faire de la valorisation, par exemple en chimie !

Réponse - Attention il existe des nuances dans les données, pas la même chose en génie chimique et en astrophysique par exemple.

Réponse AB – Il n'y a pas de propriété des données, juridiquement, éventuellement de la "base de données", pas de régime juridique clair, **jusqu'ici une question éthique, maintenant ça devient une véritable question juridique**.

Question – Dans les nuances : peut-on distinguer dans ce texte de loi les données construites dans un but de valorisation ou pas ?

Question - Le CNRS met-il en place un système de dépôt des données – si oui avec quels formats? Les données basiques ou celles élaborées - introduire des distinctions ?

Réponse RF - Le texte du gouvernement introduit une notion de "données d'intérêt général", par défaut donc les autres entrent dans un droit à valorisation

Réponse FB - Le groupe de travail a insisté sur le fait que les données sont importantes pour continuer à faire de la science, on peut à la fois vendre à ceux qui font un usage économique et laisser libre d'usage pour la recherche - cela dit l'usage de plus en plus répandu est de laisser les données libres pour faciliter l'utilisation des données, l'ouverture permet de créer des usages, des services,

Réponse AB - On est dans un mouvement général d'ouverture les données - certes un enjeu de valorisation – **il faut que la recommandation du CS se situe au niveau des valeurs, même si après on fait un texte plus nuancé côté propositions d'amendement au projet de loi**

Question - Attention aux retombées d'une telle loi : avoir à mettre en place des systèmes coûteux de stockage, etc.

Réponse RF - La France est en retard sur de nombreux pays. Pourquoi ? Ailleurs les éditeurs sont puissants et savent qu'ils gagnent de l'argent sur les services, et savent que l'*open access* n'est pas une gêne pour eux, c'est moins le cas avec nos petits éditeurs français, qui vivent de la consultation des revues et ouvrages...

Remarque - Peut-être que le projet de recommandation devrait intégrer la dimension "valorisation" - car recommandation très générique, de principe, qui ne détaille pas les sous cas.

Question - Ce serait bien de relayer la recommandation auprès des sociétés savantes, en plus des universités

Question – Quid du cahier de laboratoire ? Il y a une jurisprudence sur ces données, sur leur propriété - attention à ne pas s'interdire de la valorisation !

Réponse RF - **Distinction à faire entre "données brutes" et "données d'usage"**.

Question - Les données le deviennent par un acte de publication, avec un acte de vérification à un moment, il faut insister sur l'acte de publication, auquel on participe fortement.

Question - Stratégie d'action - quel contre-lobbying du CNRS et des autres acteurs ? Quelles actions par exemple vis-à-vis des éditeurs ? **Faire un peu honte au gouvernement** qui dit être en avance sur la diffusion des données administratives et qui là fait le contraire !

Réponse PhB – Il faut que la communauté scientifique montre que c'est important pour elle : une pétition sera lancée, les labos doivent se mobiliser de la plateforme de consultation sur la loi - et pourquoi pas aller voir les éditeurs - et puis proposer de reformuler le texte de loi.

Question - **C'est quoi concrètement qui pose problème dans la loi ?**

Réponse BC – **La période d'embargo sur la mise en archives ouvertes des publications, et l'accès aux données pour le text and data mining.**

Question - Distinction dans les données encore : celles qui soutiennent une publication OK doivent être publiques, celles obtenues sur fonds publics OK, mais aussi, que veut faire le CNRS ? Peut-il choisir de rendre public tout s'il le veut, c'est différent d'une agence de moyen.

Question - Les scientifiques ne sont pas au courant, leur mobilisation est difficile, peut-on demander aux DU d'agir pour aller plus vite ?

Réponse BC – Une tribune existe avec 1600 signataires déjà - mais surtout diffuser notre texte de manière urgente dans tous les laboratoires.

Réponse PhB - La direction du CNRS va inciter les scientifiques à contribuer au débat.

FB - Pourrait-on adopter le texte long qui a circulé- en tant que texte du CS - même si par la suite on le retravaille ?

Vote sur la contribution du conseil scientifique pour qu'elle soit transmise - oui tous sauf 2 abstentions (Cette contribution a depuis été mise en ligne sur le site de la DIST : <http://www.cnrs.fr/dist/consultation-loi-numerique.html>)

### **Réunions internes des groupes de travail après le déjeuner**

*Lancement d'un groupe de travail sur l'Alliance AVIESAN*

*Poursuite du groupe de travail sur l'IST : dans l'immédiat, suivi du projet de loi numérique, diffusion des textes votés en CS ; par la suite, élargir le propos à la mission IST du CNRS.*

*Réunion du groupe de travail TGIR : premiers contacts avec le président du comité des TGIR, monsieur Chardin qui nous fait un état des lieux. Il sera invité au CS de janvier. Préparation de la visite par le groupe de travail d'ici là.*

### **Point 11 Adoption des recommandations (vote du Conseil)**

#### **1. Recommandation au sujet du projet de loi sur le numérique (vote : unanimité pour)**

*Le conseil scientifique du CNRS s'est tenu régulièrement informé des discussions entourant la préparation du projet de loi sur le numérique qui doit être soumis au Parlement à l'automne 2015. Il a produit sa propre contribution au livre blanc de l'organisme sur ces questions d'importance capitale pour les activités de recherche scientifique.*

*Le conseil réaffirme deux principes essentiels: i) la science est un bien commun de l'humanité qui ne saurait souffrir de captation abusive par des intérêts privés, ii) le libre accès aux résultats de l'activité scientifique (publications, données de la recherche, métadonnées, services à valeur ajoutée) ne saurait être entravé sans remettre en cause le développement même de la science. Ce principe de libre accès est bénéfique autant pour les auteurs et la communauté scientifique, que pour les organismes de financement et plus largement l'enseignement supérieur.*

*Fort de ces principes, le conseil scientifique s'inquiète de possibles reculs en terme de durée d'embargo et de libre accès aux publications scientifiques qui pourraient intervenir dans le projet de loi. Il rappelle que d'autres pays, comme l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, ont mieux su résister aux demandes des éditeurs privés en faisant adopter dans leurs législations le principe du libre accès.*

*Il rappelle son exigence de voir consolider par la loi les pratiques actuelles en matière d'accès aux données scientifiques, comme c'est déjà le cas dans ces pays.*

- *lorsque l'activité de recherche a été financée en majorité par des fonds publics, la cession à un éditeur des droits sur les données et les écrits issus de cette recherche ne saurait être exclusive ;*
- *les scientifiques doivent avoir le droit de mettre à disposition gratuitement, sous une forme numérique, les données et les résultats précités, a priori sans période d'embargo imposée par les éditeurs ;*
- *les services de "fouille de données" et assimilés jouent un rôle considérable dans la valorisation scientifique des données et écrits en libre accès. Ils ne doivent pas être entravés par les plateformes à finalité commerciale de diffusion de ces données et écrits.*

## **2. Recommandation au sujet de la place des ingénieurs et techniciens dans les comités de visite (vote : unanimité pour)**

*Le Conseil Scientifique du CNRS se félicite des dispositions du décret modifié portant organisation et fonctionnement du CNRS qui permettent au Comité national de la Recherche Scientifique de retrouver ses compétences en matière d'évaluation et d'expertise.*

*A cette occasion, le conseil Scientifique souhaite rappeler la contribution essentielle des personnels techniques, ingénieurs et techniciens, à tous les aspects du travail de recherche mené dans les laboratoires.*

*Pour prendre en compte cette réalité dans l'évaluation des unités, le Conseil Scientifique du CNRS demande que les ingénieurs et techniciens de la recherche élus des sections du Comité national fassent partie intégrante des comités de visite de l'HCERES, sans distinction de statut, et qu'ils soient à ce titre défrayés des dépenses occasionnées par leur participation à cette expertise.*

## **3. Recommandation au sujet des fléchage et coloriage des postes de chargé.e.s de recherche (vote : unanimité pour moins 1 abstention)**

*Le Conseil scientifique rappelle qu'il est souhaitable de privilégier la pratique des concours ouverts au sein d'un champ disciplinaire pour le recrutement des chargé.e.s de recherche au CNRS. Cette pratique, qui correspond à la tradition du CNRS, garantit un large recrutement international. Elle permet aux sections du Comité national de sélectionner les candidats sur des critères de qualité scientifique et d'originalité du projet, compte tenu de leur connaissance de l'état de la recherche dans le champ concerné.*

*Si la direction d'un Institut souhaite recourir à un « fléchage » (priorités affichées sur un concours séparé) comme outil de sa politique scientifique, celui-ci doit rester exceptionnel et établi en concertation avec la ou les sections concernées, en lien avec l'analyse de la conjoncture et la prospective scientifique. Il doit aussi s'accompagner d'une communication suffisante pour que les candidats en France et à l'étranger soient au courant de ces concours.*

*Le Conseil scientifique recommande également que la pratique du « coloriage » (priorités affichées au sein du concours commun) soit utilisée avec parcimonie et de manière souple, sur plusieurs années, afin de préserver l'équité de traitement entre candidat.e.s.*

*Il souligne enfin qu'il n'existe aucune raison épistémologique ni institutionnelle pour que les pratiques de profilage de postes varient au sein du même organisme de recherche, notamment entre les sciences humaines et sociales et les autres Instituts du CNRS.*